



DESK AFRIQUE

NOVEMBRE 2011

SOMMAIRE

RACINE INTERNATIONAL : AFRIQUE	1
VOS CONTACTS	3

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

OLIVIER WYBO

Of Counsel

owybo@racine.eu

GUSTAVE NOUKAGUÉ

Directeur de mission

gnoukague@racine.eu

40 rue de Courcelles 75008 Paris

Tél. : +33 1 44 82 43 00 / Fax : +33 1 44 82 43 43

Web : www.racine.eu

RACINE INTERNATIONAL : AFRIQUE

Au plus près des besoins des opérateurs internationaux tant privés que publics, le Cabinet Racine propose une assistance complète, de la conception jusqu'à la réalisation et à la gestion de chaque projet en Afrique afin de sécuriser et optimiser les investissements de manière pérenne.

Racine mobilise son expertise reconnue en droit des affaires pour ses clients investisseurs, opérateurs et institutionnels en Afrique.

Le Desk Afrique de Racine centralise et coordonne les missions depuis Paris et se rend régulièrement sur le continent où il peut s'appuyer sur son réseau d'experts africains : avocats, juristes, fiscalistes, financiers, banques d'affaires, bureaux d'études.

Les domaines de compétence du Desk Afrique de Racine comprennent :

- ❑ Commercial : rédaction et négociation des contrats commerciaux.
- ❑ Transaction : acquisitions et transmissions d'entreprises, fusions, opérations intra-groupe, due diligence, vendor due diligence.

- ❑ Corporate : création de succursales et de sociétés, gestion des participations et filiales en Afrique en droit des sociétés, pacte d'actionnaires, modifications statutaires et vie sociale.
- ❑ Levée de fonds : en lien étroit avec des banques d'affaires et des cabinets financiers, nous assistons nos clients dans la levée de fonds, notamment pour des projets green field et brown field sur le continent.
- ❑ Grands projets publics / PPP : assistance à la faisabilité, la mise en place et la contractualisation des grands projets publics (privatisation, concession, marchés clé en main...).
- ❑ Réformes légales, réglementaires et institutionnelles : Nous assistons les Etats africains sur les audits, les projets de loi et textes réglementaires visant à améliorer le climat des affaires.
- ❑ Arbitrage, contentieux commercial.
- ❑ Marché volontaire crédits Carbonne / Biodiversité.
- ❑ Energies : électricité, pétrole et gaz / énergies renouvelables, notamment éolienne et solaire.
- ❑ Fiscalité internationale : fiscalité des flux intra groupes, fiscalité locale et internationale des investissements, agréments, code des investissements, paie des salariés expatriés.

RACINE INTERNATIONAL : AFRIQUE

En totale synergie avec les autres départements du cabinet, le Desk Afrique s'associe au réseau d'experts juridiques sélectionnés dans chaque pays africain pour fournir des conseils en droit, réglementation et fiscalité.

En outre, en fonction des exigences d'un dossier, nous mobilisons et coordonnons **des équipes pluridisciplinaires intégrées**, en France ou à l'international comprenant, chaque fois que c'est nécessaire, des spécialistes de cabinets financiers, de banques d'affaires et de bureaux d'études qui apportent leur savoir-faire, en complément de l'expertise juridique et fiscale des avocats et des professionnels de Racine.

RACINE INTERNATIONAL : LE
« GATEWAY » VERS L'INTERNATIONAL
POUR NOS CLIENTS

Légende :

- Bureau Racine
- Partenaire Racine



VOS CONTACTS



T: +33 1 44 82 43 00

E: OWYBO@RACINE.EU

FORMATION

- DESS JURISTE EUROPEEN (PARIS XII)
- MAITRISE DE DROIT DES AFFAIRES (PARIS XII)
- CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PROFESSION D'AVOCAT

MEMBRE DES ORGANISATIONS CI-APRES :

- CIAN (CONSEIL FRANÇAIS DES INVESTISSEURS EN AFRIQUE)
- INSTITUT FRANÇAIS D'EXPERTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX
- THINK TANK « RETHINK AFRICA FRANCE »
- MEDEF INTERNATIONAL

OLIVIER WYBO

AVOCAT, OF COUNSEL

15 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, DONT 8 EN AFRIQUE

Après plus de quinze ans d'exercice professionnel, Olivier WYBO a acquis une expérience approfondie :

- dans le conseil juridique et fiscal aux investisseurs pour les pays d'Afrique francophone et notamment des règles OHADA, UEMOA et CEMAC.
- de nouveaux montages propres au développement des **Partenariats Publics Privés (PPP)**.
- de la conception et de l'élaboration de normes légales, juridiques et opérationnelles d'accompagnement des réformes souhaitées par les Gouvernements et /ou les bailleurs de fonds et notamment la rédaction de projets de lois, règlements et textes d'application et textes administratifs.

Olivier WYBO est notamment intervenu sur des missions d'assistance juridique en Afrique financées par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Commission Européenne.

► Interventions et publications :

- Les PPP, un outil désormais accessible pour les projets immobiliers initiés par les Universités qui le demandent ; *in* Option Finances, 17 septembre 2007.
- Les opérateurs privés nationaux trop souvent exclus des PPP en Afrique Subsaharienne ; *in* Les Afriques n°49 23/29 octobre 2008.
- Site officiel : <http://www.investir-au-togo.tg/>



T : +33 1 44 82 43 00

E : GNOUKAGUE@RACINE.EU

FORMATION

- DOCTORAT EN DROIT PRIVE (MONTPELLIER I)
- DEA INFORMATIQUE ET DROIT (MONTPELLIER I)
- DESS DROIT MARITIME ET DROIT DES TRANSPORTS (AIX-MARSEILLE III)

MEMBRE DES ORGANISATIONS CI-APRES :

- CIAN (CONSEIL FRANÇAIS DES INVESTISSEURS EN AFRIQUE)
- SOUS-COMMISSION AFRIQUE/OHADA DU BARREAU DE PARIS
- ADIJ (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE JURIDIQUE)

GUSTAVE NOUKAGUÉ

AVOCAT, DIRECTEUR DE MISSION

13 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE PARTAGEE ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE

Après avoir prêté serment en décembre 1998, Gustave Noukagué a rejoint en 1999 le cabinet RACINE Paris où, pendant les 7 premières années, il a conseillé et défendu de grands groupes français et internationaux sur de nombreuses problématiques concernant notamment les activités de haut bilan, les relations commerciales, la propriété intellectuelle, le droit de l'informatique et des nouvelles technologies, l'e-commerce, ainsi que la réglementation relative à l'informatique et aux libertés (CNIL).

A partir de l'année 2006, Gustave Noukagué a été sollicité par ces clients pour les assister, conseiller et défendre sur les problématiques spécifiques à leurs filiales opérant en Afrique, notamment au regard des règles de l'OHADA.

L'activité de nos clients recouvre notamment l'industrie agroalimentaire, la distribution, le négoce, les services, le transport et les activités connexes, la création de bases de vie en milieux hostiles et le catering, l'informatique, les télécommunications et les prestations associées, les médias et la publicité, ainsi que la production audiovisuelle.

GUSTAVE NOUKAGUÉ EST INTERVENU DANS DIFFERENTS DOSSIERS EN AFRIQUE :

- Opérations de transmission d'entreprises sucrières et cotonnières ;
- Etude, conception, élaboration et suivi des contrats structurant la filière cotonnière ;
- Audit et mise en place des mécanismes d'optimisation juridique dans le domaine de l'agriculture, de la logistique, de l'industrie et des fonctions support, et analyse d'impact ;
- Contentieux en matière d'assurance contre les risques politiques, catastrophiques, de non paiement et de non transfert de fonds versés sur le marché du blé ;
- Contentieux nationaux et transfrontaliers dans le cadre d'exploitations pétrolières.



T: +33 1 44 82 43 00

E: SMATSCHINGA@RACINE.EU

FORMATION

- DOCTORAT EN DROIT PUBLIC (EVRY VAL D'ESSONNE)
- DEA EN DROIT PUBLIC ET PRIVE DE L'ECONOMIE (EVRY VAL D'ESSONNE)
- MAITRISE EN DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (PARIS I)
- CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PROFESSION D'AVOCAT

ORGANISATIONS

- AFRICAN BUSINESS LAWYERS CLUB
- AFRICA 2.0

SANCY MATSCHINGA

JURISTE

3 ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Sancy Matschinga est docteur en droit. Il est juriste au sein du secteur droit public des affaires du cabinet Racine. Il a notamment développé son expertise juridique au sein du Conseil d'Etat, du Ministère de l'intérieur et dans différents cabinets d'avocats.

EXPERIENCES PERTINENTES

En matière de PPP :

- Réalisation d'évaluations préalables pour le compte de personnes publiques ;
- Réalisation de documents de mise en concurrence pour un contrat de partenariat relatif à la construction d'un équipement aquatique ;
- Analyse des candidatures pour un contrat de partenariat relatif à la construction et à l'exploitation d'une Arena de 10.000 spectateurs ;
- Analyse des offres pour un contrat de partenariat de performance énergétique portant sur une centaine d'écoles ;
- Etudes diverses pour des contrats de partenariats relatifs aux infrastructures universitaires.
- Etudes juridiques sur l'établissement du plan de développement d'un aéroport international.